



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 12 mai 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le ministre des Sports.

Lors d'une conférence de presse le 6 février 2024, soit il y a un plus d'un an, monsieur le Ministre des Sports a évoqué une possible ouverture du nouveau « Sportlycée » à Mamer en 2031. Or, depuis cette annonce, force est de constater qu'il n'y a plus eu de communication à propos de ce projet d'envergure. Un projet de loi en vue de financer la construction du nouveau lycée se fait toujours attendre.

Dans ce cadre, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le ministre des Sports :

- Le gouvernement entend-il toujours réaliser le projet d'un nouveau Sportlycée à Mamer ? Dans l'affirmative, la date de 2031 est-elle toujours d'actualité ?
- Où en est ce projet actuellement et quand un avant-projet de loi sera-t-il disponible ?
- L'annonce de l'implantation du Sportlycée à Mamer ayant été faite sous le précédent gouvernement, le projet est-il aujourd'hui toujours le même ou a-t-il connu des modifications depuis ? Quelles infrastructures sportives sont prévues dans le cadre de ce projet ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Francine Closener
Députée



Réponse de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Yuriko Backes, de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Monsieur Claude Meisch et de Monsieur le Ministre des Sports, Georges Mischo à la question parlementaire n°2303 du 12 mai 2025 de l'honorable députée Francine Closener au sujet du nouveau Sportlycée à Mamer.

L'honorable députée s'enquiert au sujet du nouveau Sportlycée à Mamer.

Questions 1 et 2 :

Le gouvernement entend-il toujours réaliser le projet d'un nouveau Sportlycée à Mamer ? Dans l'affirmative, la date de 2031 est-elle toujours d'actualité ?

Où en est ce projet actuellement et quand un avant-projet de loi sera-t-il disponible ?

Le gouvernement entend toujours réaliser le projet du Sportlycée à Mamer. Actuellement, les études sont en cours et le dépôt du projet de loi est prévu d'ici la fin de l'année. Dès l'obtention des autorisations nécessaires, les soumissions pourront être lancées. Étant donné la complexité du projet, la durée des travaux est estimée à un minimum de 48 mois. La date de finalisation, actuellement estimée à 2031, dépendra de l'évolution des différentes étapes administratives et de l'avancement du chantier.

Question 3 :

L'annonce de l'implantation du Sportlycée à Mamer ayant été faite sous le précédent gouvernement, le projet est-il aujourd'hui toujours le même ou a-t-il connu des modifications depuis ? Quelles infrastructures sportives sont prévues dans le cadre de ce projet ?

Le programme du Sportlycée est resté quasiment inchangé depuis, en effet sont planifiés : la construction de trois gymnases, ainsi qu'une salle dédiée à la gymnastique artistique, une salle combinant les activités d'athlétisme, de cardio et de musculation, une salle pour le tennis de table et deux salles pour les arts martiaux. Une piscine de 50 mètres avec huit couloirs est également prévue.

À l'extérieur, il est prévu d'aménager trois terrains de beach-volley, un terrain multisport synthétique et un terrain d'athlétisme avec une piste de 200 mètres.

Luxembourg, le 19 juin 2025

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes